

clés

La Lettre du Conseil Municipal de Rochechouart - Octobre 2005 - N° 10

4 000

Les engagements ont bien été tenus, comme nous l'avions dit lors de la présentation des budgets. Le dossier ci-contre dresse le bilan des importantes réalisations ou travaux en cours. Le Conseil Municipal travaille maintenant à la programmation 2006 et aux projets de fin de mandat. Axes majeurs : politique du logement, aménagement des zones artisanales, sécurité routière, pôle socioculturel. Après les gros investissements de cette année, nous veillerons avec prudence au respect d'un plafond budgétaire dans les prochains exercices.

Le dossier paru dans CITE n°17 (décembre 2004), concernait l'assainissement individuel et l'obligation pour la collectivité de créer un SPANC (Service Public pour l'Assainissement Non Collectif), et cela avant le 31 décembre 2005. Ce service de la Communauté de Communes contrôlera les installations neuves comme les équipements anciens. J'engage donc les familles à mettre aux normes leurs dispositifs d'assainissement si nécessaire, et éventuellement de se rapprocher des Services Techniques de la ville pour tout renseignement utile. Obligation est faite à la commune de faire respecter cette Loi sur l'eau (3 janvier 1992) et à chacun d'être responsable de son environnement de proximité. Le prochain recensement débutera le 19 janvier, pour une durée de 4 semaines. Vous serez d'ici-là informés des modalités. En 1999, il avait indiqué une baisse sensible de la population. Au vu de différents indicateurs (permis de construire, effectifs scolaires, fréquentation des services municipaux, nouveaux arrivants...), l'évolution semble s'inverser. Rochechouart pourrait dépasser la barre des 4000 habitants.

Le Maire

ROCHECHOUART SE DEVELOPPE

■ Des réponses utiles, ambitieuses et réalistes

La "route du bois" terminée dans sa traversée de la commune. Un réseau d'assainissement étendu. Des zones d'activité qui se développent. La réfection des trottoirs et leur sécurisation, l'enfouissement des réseaux aériens. Un sérieux coup de jeune à la mairie. D'autres travaux au Capitole, à l'ancienne cantine scolaire de Bien-nac pour en faire une salle polyvalente rénovée d'ici Noël, etc. Oui, ça bouge à Rochechouart.

Une ville plus attractive, plus agréable à vivre pour ses habitants. Telles étaient quelques-unes de vos attentes, révélées par le questionnaire auquel nombre d'entre vous ont répondu au début de l'année 2004. A peine un an s'est écoulé. Chacun peut le constater, Rochechouart offre un nouveau visage. Dans un environnement économique parfois incertain, pour répondre progressivement à vos attentes, il a fallu de la méthode, de la rigueur, de l'ambition, un plan de marche et l'utilisation d'opportunités financières, en cohérence avec l'Etat, les programmes européens et l'action du département.

Ambition et réalisme conditionnés par les ressources mobilisables : l'équipe municipale compte bien poursuivre sur cette voie. En veillant, à chaque étape, à vous associer aux choix, aux priorités, aux rythmes.

Sécurité, santé....

Le chantier de la RD 675, chacun en convient, était un dossier lourd... par son prix, son étendue, la gêne occasionnée. Mais les résultats sont là. Les riverains, les commerçants, les visiteurs, chacun peut apprécier. Sur la RD 52 également, même s'il faut attendre que la chaussée se tasse pour la parer l'an prochain d'un revêtement définitif, la réfection du collecteur principal d'eaux usées a été entièrement effectuée. Elle va permettre à une soixantaine de foyers de la cité de Fontbouillant, de la rue Frédéric Mistral et de la rue de chez Roux de se connecter au réseau collectif.

La sécurité routière, cette préoccupation, vous l'aviez très nettement exprimée. Concrètement, outre la refonte de la RD 675, on peut citer entre autres la création d'un accès à l'école maternelle (par l'avenue Jean Jaurès), la sé-

curisation des arrêts de bus pour les scolaires à la Bascule et à la Grosille sur la ligne Bussière-Galant - Saint-Junien. Ce programme sera poursuivi en 2006 pour le groupe scolaire Hubert Reeves (rue Pasteur). D'autre part, une vingtaine d'abribus sont mis en place pour le ramassage scolaire, avec une prise en charge sécurisée.

Mais pour assurer l'efficacité de ces travaux, une prise de conscience citoyenne est indispensable : le respect absolu des limitations de vitesse !

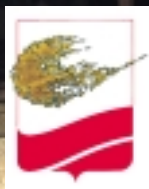
La mairie, pas du luxe !

Votre mairie, c'est le premier service public. Un vrai lieu d'accueil et de proximité. C'est aussi un cadre pour travailler au service de la population. Les besoins étaient importants : pour vous accueillir confortablement en respectant la confidentialité, vous faire patienter, vous informer grâce à l'écran en boucle. Là encore, les travaux ont pu occasionner de la gêne (aux personnels aussi !). Mais là aussi les résultats sont là, des résultats visibles et d'autres qui le sont moins : la mise à niveau technologique pour la prochaine mise en place du haut débit en 2006 (le programme Dorsal), la commande centralisée du chauffage des salles extérieures (avec des économies en vue)....

Des signes encourageants

Quelques chiffres suffisent pour témoigner que Rochechouart vit et bouge : l'espace multiaccueil Anne Sylvestre joue à guichets fermés, 16 élèves supplémentaires lors de cette rentrée à l'école élémentaire, et les effectifs de l'école maternelle restent stables. 1 500 inscrits à la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. 60 permis de construire déposés en 2004 et autant en 2005.

(suite page 2)





(Rochechouart se développe)

De nouvelles entreprises sur les zones d'activité. Tout n'est pas parfait, mais Rochechouart dispose d'un meilleur pouvoir d'attraction qu'il ne faut pas décevoir.

Des perspectives à consolider

On le sait, il y avait ici de gros besoins qui méritaient d'être satisfaits rapidement. Les lourds investissements ont pu être mis en œuvre (pratiquement deux années en une) grâce à une bonne mise en cohérence avec les autres financeurs. Chacun sait que si les nuages économiques venaient à s'assombrir, il y aurait des répercussions sur les ressources de la ville, sur l'emploi, sur la venue de nouveaux habitants.

Comme elle l'a fait jusqu'à présent, l'équipe municipale entend donc agir et programmer avec ambition, réalisme et esprit de responsabilité, dans une parfaite transparence vis-à-vis de la population. Pas question, donc, de rester les bras croisés ou de dilapider. L'action de la commune et de la Communauté de communes va permettre l'arrivée d'entreprises sur les zones d'activité : Netto, Ecogem, Vulco et Rougier Pompes Funèbres à la Grosille ; la grande surface du bois "sur mesures" Lasvergnas-Mazières aux Plats.

Quatre axes de développement et des étapes

Quatre grands axes guident l'action municipale à moyen terme :
- l'aménagement de la zone des Plats, zone intercommunale à proximité de la RN141 : c'est un bon levier pour accueillir de nouvelles activités industrielles et commerciales. La commune a donc acheté des terrains, dévié un chemin rural et lancé une étude pour l'accès routier à cette zone ;

- l'habitat et le logement : là encore, des acquisitions foncières à Boumoussou pour un projet de 15 logements en locatif avec l'OD-HAC. Sur la zone Mistral, création de voies structurantes en vue de la construction de 20 à 30 pavillons individuels par un promoteur et de 20 autres sur un lotissement communal ;

- un équipement lourd, la fin de la réhabilitation de la gare. Trois tranches se profilent. La première sera engagée courant 2006. C'est la rénovation du bâtiment pour accueillir l'École de Musique et les permanences des services publics. La seconde tranche verra la construction d'une extension culturelle (salle associative, salle de pratique musicale). La dernière tranche concernera les aménagements extérieurs ;

- La rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable : au village de Viviéras, sur la route de Chabanais, rue de Monaco et rue du Château d'eau.

Ainsi, pas à pas, en tenant compte à chaque étape des ressources disponibles et mobilisables et des besoins exprimés par les habitants, Rochechouart peut manifester son ambition avec réalisme.

COMMUNICATION, INTERCOMMUNALITÉ & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Ouverture de la déchetterie le 2 janvier

Mascureau

A la fin de l'année, le Centre d'Enfouissement Technique de Mascureau sera fermé et réhabilité. Dès le 2 janvier, la nouvelle déchetterie, en travaux depuis le 12 septembre, sera à la disposition des usagers de la Communauté. Son ouverture va modifier quelque peu le règlement de la collecte des déchets ; cartons et déchets verts devront être amenés par les usagers à la déchetterie aux heures d'ouverture. Seuls les déchets ménagers non recyclables seront collectés à domicile. D'ici le mois de décembre, chaque foyer recevra un petit document expliquant les modalités de fonctionnement de la déchetterie, des Eco-Points et de la collecte des ordures ménagères.

Communauté de communes

Le Conseil de Communauté a modifié ses statuts :
- voiries communales : à partir de 2006, la compétence en matière de création et entretien de voiries

communales s'exercera uniquement en dehors des agglomérations.

- La zone artisanale des Plats deviendra une zone intercommunale.
- Les élus de la Communauté, en accord avec la loi, ont décidé de créer un S.P.A.N.C. (Service Public pour l'Assainissement Non Collectif). Ce nouveau service sera chargé de contrôler les assainissements individuels des foyers des cinq communes afin de contribuer à la salubrité publique.

Espace muséographique

En complément de l'acquisition par la commune de l'ancienne Trésorerie située au Puy du Moulin, la Communauté de Communes a engagé les négociations pour acheter divers terrains et immeubles jouxtant celle-ci. Les 10 000 m² pressentis permettront d'implanter un complexe cohérent (bâtiments, jardins, Maison de la réserve géologique, parkings) à deux pas du centre ville.

FINANCES & AFFAIRES ÉCONOMIQUES

2 Deux exercices chargés

Finances

Depuis trois ans, la collectivité s'est engagée dans des actions financièrement lourdes mais indispensables (de juillet 2004 à juillet 2005, équivalent de 2 exercices). Nos décisions, imposées par des impératifs de cohérence avec des travaux à l'échelle du département (RD 675, RD 52 ...), par des besoins réels de services au public (réponse à la demande immobilière) et des opportunités de financements (crédits spécifiques), n'ont pu être prises que parce que nous en avions les moyens (faible endettement) ; il est néanmoins évident que l'importance de ces engagements reste exceptionnelle et que nous ne pourrions continuer à ce rythme indéfiniment surtout lorsque les investissements engendrent de lourdes charges de fonctionnement.

Ces conclusions ont été confirmées en commission des finances réunie le 15 septembre. Une analyse des budgets passés et une prospective des budgets à venir ont été réalisées et présentées par un spécialiste de la finance de "Dexia Crédit Local" ; il ressort que nos finances sont saines mais qu'il faut, bien sûr, marquer un ralentissement dans les investissements lourds.

Lors de cette réunion, un point sur l'exécution budgétaire 2005 a été présenté ; à la date du 15 septembre,

- le budget 2005 de la ville est réalisé à 60 %

- le budget de l'assainissement à 94 %

- le budget de l'eau à 82 %

Conseil Général (CTD)

La programmation 2006 au titre des Contrats Territoriaux Départementaux a également été arrêtée :

n° 1 : création du réseau d'assainissement dans le secteur des rues de Monaco et du Château d'eau
n° 2 : création d'une voirie structurante sur le secteur Mistral Hors CTD ;
n° 3 : réfection du réseau d'Alimentation en Eau Potable sur le RD 54 et au village de Viviéras
n° 4 : sécurisation des abords des écoles élémentaires

Foncier

Poursuite d'acquisitions foncières :
- terrains Canin et terrain Marsden (agrandissement de l'espace Boumoussou à vocation immobilière)
- passage Gaudios (liaison rue Jean Parvy - boulevard Carnot)
- Zone d'activité des Plats (acquisition de terrains pour implantation de l'entreprise Lasvergnas-Mazière)

Vie des entreprises

Projets en cours :
Mazières-Lasvergnas : le permis de construire est déposé et l'aménagement d'accès à la zone (giratoire ?) est à l'étude
Netto-Ecogem : confirmation de la demande d'implantation sur la ZA de la Grosille (ensemble de 5 000 m²)

Entreprises nouvellement en activité

- Rochechouart Menuiseries : fabrication de menuiseries PVC (fenêtres et fermetures), rue du Chemin de Fer (05 55 03 65 11)

- Menuiserie Yves Voisin : 6, route de Champagnac (05 55 03 67 56 ou 06 88 67 68 06)

- Tapisserie-Peinture Philippe Delaune : route de Juilhac (05 55 03 73 41)

- Institut de beauté Fiona Marsh-Chapman esthéticienne : L'Autre (05 55 03 15 26)

ACTION SOCIALE & SOLIDARITÉ

3 Un ensemble d'aides apportées par le CCAS

Centre de Loisirs Sans Hébergement de Babaudus - CLSH

La participation du CCAS est fixée à 5 € par enfant et par jour aux familles et grands-parents domiciliés sur la commune de Rochechouart. Dépense 2004 : 9 035 €.

Séjours linguistiques - Colonies de vacances - Classes de mer, neige...

L'aide du CCAS est de 7,50 € par enfant et par jour aux familles domiciliées sur la commune de Rochechouart. Dépense 2004 : 3 562,50 €.

La population âgée

Repas des aînés, colis de Noël, distribution de fleurs et chocolats aux résidents des deux structures d'hébergement : la dépense s'élève à 23 298,26 €. De plus, le CCAS apporte une subvention de 7 630 € pour le fonctionnement de l'Instance de Coordination Gérontologique.

La précarité

Bons alimentaires, secours financiers... Ces aides, octroyées après étude du dossier, se montent à 5 461,69 €. Le CCAS attribue aussi une subvention de 650 € pour le fonctionnement du dispositif "Actif Service".

L'Education

A chaque rentrée scolaire une indemnité est allouée pour les frais de fournitures scolaires aux familles dont les enfants fréquentent des établissements publics non subventionnés à ce titre par la commune ou des établissements sous tutelle et contrat avec l'Etat, assurant des formations n'existant pas dans les établissements publics de la région.

Sur présentation du certificat de scolarité, une indemnité de 50 € est allouée aux familles domiciliées sur la commune qui en feront la demande.

De même, pour les élèves domiciliés sur la commune, inscrits en 1^{re} année de lycée technique ou professionnel, une indemnité de 80 € est allouée pour l'achat d'équipements spéciaux sur présentation du certificat de scolarité et des justificatifs des dépenses engagées. Cette action représente une dépense de 1 240 €. NB : les familles intéressées peuvent contacter Mme Valérie Filloux au 05 55 43 00 90

La petite enfance

Budget de fonctionnement 2004 pour le Multi accueil : 151 522 €, pour le RAM : 25 319 €.

Cette structure a bénéficié de différentes subventions pour son fonctionnement :

- Le Fond Social Européen : 66 400 €,

- Le Contrat Enfance : 60 307 €,

- Prestation de Service CAF : 32 360 € pour le Multi accueil et 5 609 € pour le RAM,

- Prestation de Services MSA : 2051 € pour le Multi accueil et 680 € pour le RAM.

TRAVAUX PUBLICS

4 Grosses réparations et entretien sur les bâtiments

Ecoles

Divers travaux de peintures intérieures et extérieures ont été réalisés au cours de l'été. D'autres seront effectués durant les prochaines vacances scolaires (Toussaint et Noël). De plus, la couverture de la deuxième terrasse de l'école maternelle a été refaite.

Multi accueil

La pose de stores extérieurs est en projet afin de protéger le bâtiment de la chaleur.

Médiathèque

La signalétique de ce site est à l'étude et devrait être mise en place avant la fin de l'année.

Cantine de Biennac

Transformation complète : environ 94 000 €. Une installation d'assainissement autonome est également prévue.

Capitole

Mise aux normes (menuiseries extérieures, électricité, chauffage) : 75 000 €.

Grosses réparations voiries

Collectes et déviation des eaux pluviales du village des Bordes. Création d'une voie d'accès Allée du Plantier pour nouvelles constructions. Différents enduits d'usure sur les voies communales dans le programme de la Communauté de communes.

Travaux en régie

Empierrement et arrachage de souches sur un chemin à Troupen. Diverses réparations. Nombreux Branchements aux réseaux d'A.E.P. et d'E.U. pour des constructions nouvelles.

Travaux en cours ou à réaliser en fin d'année

Travaux de canalisation des eaux pluviales dans le Faubourg du Puy du Moulin.

Gros travaux prévus pour 2006

Voirie structurante zone Mistral ; Sécurisation des abords des écoles élémentaires ; A.E.P. Viviéras ; A.E.P. R.D. 54 ; E.U. rue de Monaco et du Château d'eau ; Travaux divers aux écoles ; Réfections de toitures.

JEUNESSE & ÉDUCATION

6 Jacques Prévert et Hubert Reeves

Dénomination des écoles

Un choix a été opéré parmi les diverses propositions avancées au Conseil d'école et lors des Commissions "Jeunesse et Education". L'école maternelle est ainsi nommée "Ecole maternelle Jacques Prévert" et une plaque sera apposée à la nouvelle entrée, rue Jean Jaurès. L'école élémentaire portera le nom de "Groupe scolaire Hubert Reeves", célèbre astrophysicien, qui a accepté d'en être le parrain. Afin de bien identifier les deux structures, les sous nominations existantes sont maintenues : école des maronniers et écoles des tilleuls. Effectifs à la rentrée de septembre : 104 et 203 élèves fréquentant respectivement l'école maternelle et l'école élémentaire.

L'équipe enseignante de l'école élémentaire est composée de : M. Allard, directeur, Mlles Queraud, Bonnel, Mmes Iribarria, Guilloux, Beyle, Allard, MM Forgeron, Beyle et M. Mérigalet.

Celle de l'école maternelle : Mlle Lestieux, directrice, Mlle Rocher, Mmes Isabelle Soury et Pascale Soury.

Nouvel accès sécurisé

Depuis la rentrée, pour répondre à des exigences de sécurité, l'entrée de l'école maternelle J. Prévert est transférée rue Jean Jaurès. Les parents empruntent ce nouvel accès pour déposer ou venir chercher leur enfant ; de même, la montée et la descente des enfants prenant les cars s'effectuent à cette nouvelle adresse au niveau d'un passage protégé par des barrières de sécurité.

Garderie et étude surveillée

La garderie maternelle fonctionne le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30 ; les parents peuvent s'y rendre par la cour rond-point Gambetta. Pour les enfants de l'école élémentaire, les heures et les adresses sont inchangées le matin. Le soir, l'étude surveillée est assurée par les enseignants de 16 h 35 à 18 h, puis relayée par une garderie jusqu'à 18 h 30 précises : ces deux services étant entièrement à la charge de la Commune.

Semaine du Goût

Du 10 au 14 octobre, les enfants ont pu faire un tour de restaurant scolaire un jour de France des saveurs : la Bretagne, le Sud-Ouest, le Limousin, et enfin un menu du bord de mer. A l'arrivée, tous ont pu découvrir des régions, des goûts... LE GOÛT... un peu de notre patrimoine ! Les enseignants ont poursuivi cette action par des ateliers de découverte autour du chocolat, du café et du pain la semaine suivante.

Rencontre "franco/allemande" de jeunes

Elle a eu lieu en août du 7 au 15. Participation de 9 jeunes Rochechouartais et 7 jeunes d'Oettingen. En partenariat avec les Comités de jumelage des deux communes.

URBANISME & ENVIRONNEMENT

5 20 parcelles pour le lotissement communal

Aménagement de la zone Frédéric Mistral - Fontaulard
L'étude du futur lotissement communal qui se situera dans le secteur du Vignoble est en phase d'achèvement et devrait comporter environ 20 parcelles.
L'aménagement de la zone sud est en négociation avec un promoteur immobilier.

La révision simplifiée du PLU

Elle a été soumise à enquête publique (20 juin/20 juillet) et concernait l'extension du centre de stockage de déchets industriels de Cramaux. Le commissaire enquêteur, lors de son rapport, a émis un avis favorable au projet. Le conseil municipal, en séance du 26 septembre, a adopté cette révision simplifiée.

Plan d'eau de Boischnenu

Régularisation administrative du plan d'eau : la DDAF nous informe que ce dossier doit passer par une procédure de renouvellement au titre de la loi sur l'eau. Il convient donc d'établir une étude d'incidence dans laquelle l'existant, les modifications apportées et les mesures de modifications envisagées devront être prises en compte. Compte tenu du fort envasement du plan d'eau, l'opération sera soumise à une procédure d'autorisation. Le PNR semblerait être habilité à nous établir un cahier des charges permettant la réalisation de l'étude d'incidence et notamment pour les sondages.



SPORT, CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

7 La Châtelaine à la perception

Musique

□ La Châtelaine est installée provisoirement dans l'ancienne perception de Rochechouart, propriété de la ville. Les services municipaux ont effectué un traitement acoustique approprié, permettant aux musiciens de répéter dans de très bonnes conditions. Cette installation reste provisoire car l'ancienne perception qui fut en premier lieu l'établissement de négoce de vin de Léonce Chabernaud, devient ensuite une fabrique de cirage puis une fabrique de meubles, une perception et maintenant un lieu dédié au travail d'orchestre avant le montage d'un autre projet. Dans les années à venir, à l'Espace La Gare, une salle sera mise à disposition pour les pratiques musicales collectives et de percussions. Après la titularisation de Bertrand Thirion (professeur de percussions), Rochechouart s'est attaché, sur du long terme, les services de deux assistants d'enseignement artistique, Catherine Philippe et Patrick Commincas.

PATRIMOINE, TOURISME & ÉCHANGES EXTÉRIEURS

8 Un été accueillant

Tourisme

□ Il a suffi de rester en "vacances" dans notre cité pour se rendre compte de l'afflux touristique qu'elle a connu cet été et qui se prolonge en automne. La recette accueil mise en place par tous les partenaires locaux commence à porter ses fruits, à la grande satisfaction de nos restaurateurs.

Jumelage

□ Le Comité de Jumelage Rochechouart-Oettingen est également satisfait des actions mises en place par son équipe. Le coup de projecteur sur les jeunes et leurs échanges est très encourageant. La ville a été honorée par les parents allemands nous confiant leurs enfants. Ils seront de bons ambassadeurs. Bravo aussi à l'ensemble Gospels Pop and More qui nous a offert un si chaleureux concert. La route entre nos deux cités est vraiment pleine de promesses. Pour cela il faut jouer collectif, c'est prouvé.

Dear European friends and fellow citizens... here you will find in English some information you need. A question ? A problem ? Feel free to contact us or come meet us at the Town Hall. See you soon !

Welcome to Rochechouart !

□ Here is a good tradition. Every year, the town of Rochechouart organises a friendly meeting for the newly arrived. This is a good opportunity to get in touch with each other and to meet the local elected representatives and those who are here to help and advise you. The next meeting will take place on 28 October at 18.00 at the Town Hall, in room 'Léon Pagnoux', followed by a welcoming cocktail party.

Bilingual service at the Town Hall

□ A bilingual agent is available everyday to welcome you, answer all your questions and help you. You can meet Sophie Darnis directly at the Town Hall or contact her at 05 55 43 00 80.

Before starting work on your house, come see us !

□ If you are planning some major work on your house (enlargement, change of use...) you must get in touch with the Zoning service ('Urbanisme') at the Town Hall before starting the work. Pascal Fourgeaud is there to help you all week at 05 55 43 00 80.

Population census

□ The next population census will start on 19 January 2006 and will be conducted over a 4-week period. Everyone will be informed of the procedures.

Dump

□ The new dump will be operational on 2 January. Cardboard and "green garbage" shall be deposited there during office hours. Only non-recyclable household garbage will be collected at your home. Each household will receive an explanatory note by December.

Library

□ The Antoine de Saint-Exupéry Library has nearly 13,000 books (some novels and journals in English), CDs, CDRoms and DVDs available. Admittance is free. Several computers providing Internet access are also available.

Dites-moi... ..M. le Maire ?

Que fait-on pour les villages ?



Denise TEXIER
40 avenue de Biennac
87600 Rochechouart

Certaines personnes, ici et là, se posent la question de savoir ce que la commune fait pour les petits villages. Je suis mal venue de me plaindre puisque Biennac a vu la rénovation de la toiture de l'église et actuellement la cantine est transformée de fond en comble... mais les autres villages ?

Jean-Marie Rougier :

Je voudrais "tordre le cou" à l'idée que nous mènerions deux politiques sur la commune : une pour la ville, une pour la campagne. Né dans un de nos charmants villages, j'imagine mal que l'on puisse me soupçonner d'une quelconque attitude discriminatoire

envers la population rurale. Certes, l'isolement peut donner le sentiment qu'on est parfois un peu oublié. Certes, les grands chantiers qui viennent d'être réalisés (médiathèque, multi-accueil, réseaux d'assainissement,...), comme les projets d'urbanisation à l'étude concernent en priorité l'agglomération, ce qui semble logique. Cependant, tous les habitants de la commune, ont droit aux mêmes services : eau, ordures ménagères, éclairage public, transport scolaire... Autrefois, l'activité agricole concernait presque l'ensemble de la population rurale. C'est moins le cas aujourd'hui. Les villages ont pris un aspect beaucoup plus résidentiel. Aussi devons-nous accompagner la restauration de l'habitat entreprise par les nouveaux résidents. Il faudra résoudre en particulier, et cela dans les meilleurs délais, les problèmes d'assainissement qui touchent certains villages. Enfin, je n'oublie pas l'entretien des chemins ruraux, à vocation agricole ou touristique. Chaque année, nous consacrons un budget important pour l'empierrement, la canalisation des eaux pluviales ou pour la réouverture de nouveaux tronçons lorsqu'elle est jugée utile par plusieurs utilisateurs. Deux fois par an, nous assurons le fauchage des fossés et des haies sur plusieurs dizaines de kilomètres. Quant aux biens de section et aux terrains communaux, c'est aussi la commune qui en assure l'entretien.

HOTEL DE VILLE

clés

Lettre municipale trimestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.
Directeur de publication : Jean-Marie Rougier.
Création - Conception - Rédaction : ANATOMIE, Limoges.
Impression : Vinour, Limoges

LA PAROLE
AUX GROUPES
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ROCHECHOUART

**Dans cette tribune,
les élus
du Conseil Municipal
s'expriment
sous leurs propres
responsabilités.**

clés

GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE

C'est la rentrée !... et le terme des fameux "100 jours" que le nouveau premier ministre s'était fixé pour "redonner le moral aux Français". Hélas, pas de surprise et, si le ton diffère de celui de son prédécesseur, au-delà des effets de manches et des envolées lyriques, c'est bel et bien la même politique ultra libérale qui est menée, creusant chaque jour davantage la fracture sociale entre la France du (très) haut et celle du (plus en plus) bas.

La défausse continue du gouvernement sur les collectivités locales, l'incertitude sur les recettes fiscales à venir, l'affaiblissement de l'économie, tout cela sans concertation, sans solidarité territoriale, sans justice fiscale, sans ambition d'Etat ne peut que conduire à la catastrophe.

Les mesures annoncées avec la remise en cause du code du travail, les emplois de plus en plus précaires, la baisse du pouvoir d'achat amplifiée par la hausse du carburant ne font pas entrevoir des lendemains enchanteurs.

Il n'est pas une semaine, pas un jour sans que l'annonce de rachat, de regroupement, de restructuration, de délocalisation voire de simple fermeture d'entreprises ne vienne contredire la surprenante annonce... d'une baisse du chômage.

Longtemps épargnée par cette gangrène, notre localité connaît depuis plusieurs mois les angoisses du lendemain.

Néanmoins, nous ne sombrons pas dans la sinistrose et, sur le plan local, une vie intense continue et se développe.

La saison touristique (surtout au mois d'août) a été bonne. Les manifestations organisées par les associations et soutenues par la Municipalité ont connu un vif succès.

Le début de l'été a vu l'achèvement des grands chantiers :

- mise en service des nouveaux locaux de la Mairie
- ouverture à la circulation de la RD 675
- chaussée et trottoirs neufs
- enfouissement des réseaux
- nouvel éclairage
- ouverture à la circulation de la RD 52 (route de Saillat)
- reprise de l'assainissement
- chaussée lourde refaite
- réseau d'eau potable en partie refait

- mise en sécurité de la sortie de l'école maternelle qui s'effectue désormais sur l'avenue Jean Jaurès.

Ces grands chantiers ont un coût élevé et malgré les divers financements de l'Etat et du Département, ils nécessitent de la part de la Commune un effort financier important mais maîtrisé (voir avant dernier CLE).

Ce travail, nous le poursuivons pour offrir aux Rochechouartais un meilleur cadre de vie et conforter l'attrait touristique pour des visiteurs toujours plus nombreux.

Pour cela :

- nous continuons l'étude de l'aménagement du Plan d'eau et de ses abords
- nous accompagnons activement le projet d'implantation de l'espace muséographique porté par la CCPM
- nous menons une politique active du développement de l'habitat
- nous favorisons et accompagnons au mieux les implantations d'entreprises.

L'ensemble de notre action semble porter ses fruits au vu du nombre croissant de demandes de permis de construire ; nous espérons confirmation avec les résultats du recensement de population prévu pour début 2006.

ROUGIER Jean-Marie
BRUNET Louis
FAGES Michel
TRICARD Hélène
BERNARD Jean
TREILLARD Raymond
JOUSSE Annie
ROUBINET Jean
FILLEUL Jean-Louis
BOBICHON Françoise
CHABERNAUD Guy
RASSAT Valérie
LACHAISE Yvette
BERNARD Catherine
ALLARD Jean-Luc
BOURDY Danielle
QUERIAUD Danielle
LAVERGNE Christiane
RAYNAUD Marcel
VIMPERE Christian
FOURNIER Alain
SOURY Colette

LISTE D'INTÉRÊT COMMUNAL

A l'impossible, nul n'est tenu. Si IMPOSSIBLE n'est pas Français, serait-il Rochechouartais ?...

En effet, chez nous, RIEN NE SEMBLE POSSIBLE :

Demander des panneaux de signalisation : IMPOSSIBLE.

- Quand on arrive à Saint-Junien en venant de Limoges, la direction Mortemart affiche un sigle Monument historique ; Rochechouart, inscrit juste au-dessus : RIEN, pas de sigle Monument historique.
- A l'entrée de Rochechouart en venant de Saint-Junien, là encore, aucun panneau pour signaler le château, son musée... RIEN.

Il n'y a donc pas de monument historique à visiter dans notre ville ?
 Pas de château ?
 Pas de musée ?

Mais si, nous avons un château et un musée, mais il est vrai que si beaucoup de visiteurs trouvent le lieu magnifique, le contenu semble les laisser perplexes...
 Et quand on demande : Pourquoi ne pas remettre l'exposition Gallo-Romaine ? : IMPOSSIBLE.
 Serait-elle oubliée dans quelque entrepôt ?

Et pourtant, notre passé pourrait bien coexister avec quelques salles d'art contemporain et ainsi contenter les visiteurs...

Et puis les allées du château où l'on aurait encore plus de plaisir à se promener si on les entretenait mieux, si il y avait des jeux pour les enfants, pourquoi pas un kiosque à musique avec des lampions l'été éclairant des concerts improvisés ?
 Mais non, C'EST IMPOSSIBLE.

Et le lavoir : ne pourrait-on pas refaire la toiture, aménager quelques tables à l'intérieur avec des bancs en faisant une ouverture dans le bassin, habiller les côtés de treillages avec des plantes grimpances ? IMPOSSIBLE.
 Quel beau point de vue laissé à l'abandon...

Tout cela ressemble à un beau songe d'une nuit d'été, loin de L'IMPOSSIBLE RÉALITÉ...

NOUS AVONS LA CHANCE D'AVOIR UN PATRIMOINE HISTORIQUE ET GÉOLOGIQUE EXCEPTIONNEL : NE SERAIT-IL PAS ENFIN TEMPS DE L'EXPLOITER ?

SAUGET Dominique
CHARTRIER Armand
CHENAUD Pierre
LASVAUD Isabelle
GIBAUD Jean-Luc